

Consommation et modes de vie

Quatre internautes sur dix ont été victimes d'une arnaque en ligne au cours des douze derniers mois

Morgane Brenon | Sandra Hoibian | Lucie Brice-Mansencal | Patricia Croutte

En France, le ministère de l'Intérieur recense 348 000 atteintes numériques au cours de l'année 2024, soit une augmentation de 74 % par rapport à 2019. La cybercriminalité s'est industrialisée, notamment grâce au déploiement fulgurant de l'Intelligence Artificielle qui permet de démultiplier les attaques et de les rendre moins discernables aux yeux des internautes.

L'enquête annuelle du CRÉDOC Conditions de vie et aspirations, réalisée avec le soutien de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), porte un éclairage complémentaire en documentant l'expérience des internautes.

Les résultats montrent qu'en 2025, 73 % ont été confrontés à la cybercriminalité et 39 % en ont été victimes. Les jeunes adultes (moins de 25 ans) qui sont aussi les plus adeptes de la vie en ligne, sont les plus touchés. Les Français se montrent pourtant de plus en plus vigilants dans leurs pratiques, mais les escrocs inventent sans cesse de nouvelles façons de piéger leurs victimes, ce qui soulève un besoin général de formation continue de la population pour les déjouer. Au-delà des atteintes matérielles ou financières, l'étude mesure des conséquences psychologiques pour 41 % des internautes concernés. Ces vulnérabilités touchent davantage les bas revenus, les jeunes adultes et les femmes et peuvent accentuer les inégalités face au numérique. L'enquête montre également l'importance du lien social comme facteur protecteur : les victimes des attaques numériques se recrutent plus particulièrement chez les personnes qui se sentent seules.

Les jeunes, les diplômés et les personnes seules sont plus souvent victimes

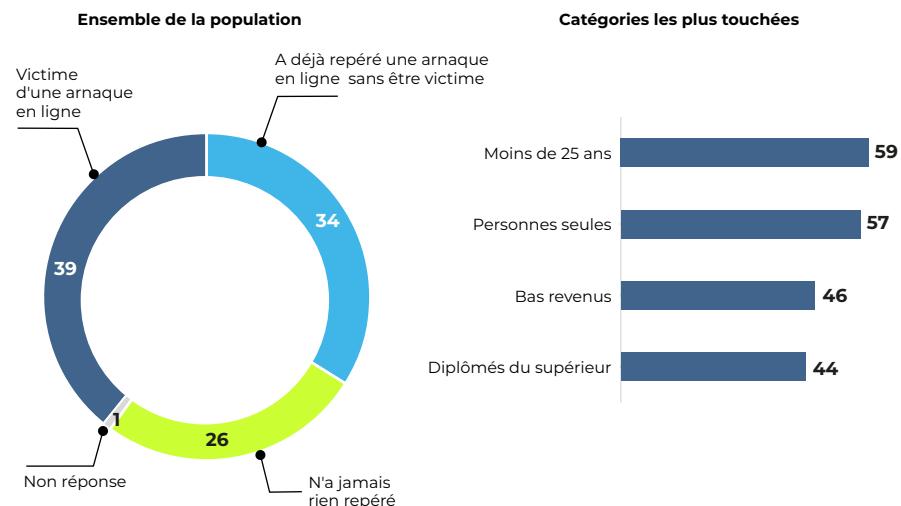
La numérisation accrue des usages d'Internet, qu'il s'agisse de communication, de divertissement, de services économiques et administratifs ou de stockage et exploitation de données, a été la porte d'entrée à la massification des cyberattaques ces dernières années. L'enquête Conditions de vie et aspirations du CRÉDOC montre que trois quarts des internautes ont été confrontés en 2025 au moins une fois à une cyberarnaque parmi une liste de huit cyberattaques proposées (voir encadré page 2). Près de quatre internautes sur dix déclarent en avoir été victimes, un tiers ayant réussi à éviter le piège qui leur était tendu.

La réception d'e-mails ou d'appels frauduleux est l'attaque la plus fréquente : elle touche 63 % des internautes et 21 % ont été lésés par ce biais. 32 % des internautes ont été exposés à des escroqueries en ligne à l'achat d'un produit, 15 % en ont été victimes.

Les internautes avec une forte diversité des pratiques digitales : loisirs (lectures, réseaux sociaux, plateformes vidéo...), démarches administratives (achats, suivi et recherche d'informations, e-administration) ou économiques (télétravail, études) sont plus nombreux que les autres à tomber

Les escroqueries en ligne touchent une grande diversité d'internautes

(en %)



Champ : ensemble de la population internaute de 15 ans et plus.
Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations juin 2025.

dans le piège tendu par les escrocs sur la Toile. C'est probablement pourquoi les moins de 25 ans sont plus facilement la proie de la cybermalveillance : 81 % ont été confrontés à des cyberattaques dans l'année écoulée et 59 % en ont été victimes. Considérés fréquemment comme des experts en numérique, les jeunes sont plus vigilants que la moyenne (voir plus loin) mais sont plus souvent en difficulté quand il s'agit de faire des démarches administratives en ligne : 34 % déclarent manquer de compétences pour ces démarches contre 19 % de l'ensemble des internautes. Or de nombreuses arnaques utilisent des faux sites ou mails d'administration.

Au-delà des jeunes adultes, les victimes de cyberrriminalité sont plus souvent les internautes aux revenus modestes et les grands utilisateurs de la Toile, ce qui explique qu'on retrouve davantage d'hommes, de moins de 40 ans, des diplômés du BAC et du supérieur et des hauts revenus.

Près de neuf internautes sur dix prennent pourtant des précautions

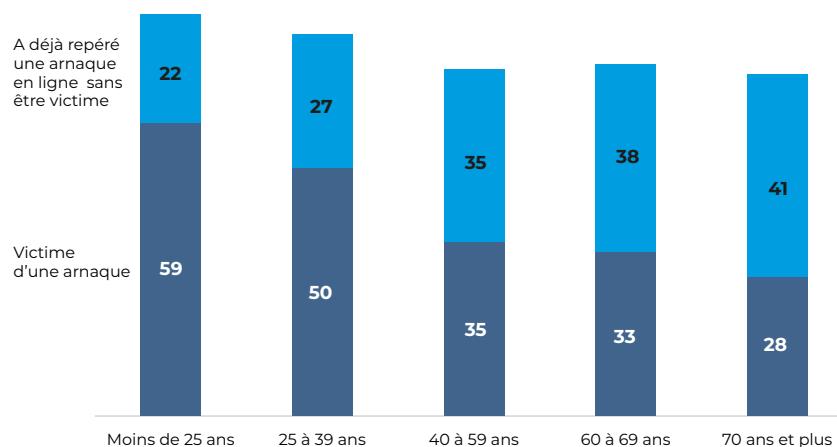
La quasi-totalité des internautes (88 %) déclarent pourtant adopter des précautions face aux risques de cyberattaques (parmi une liste de huit propositions, voir encadré p. 3), et ces méthodes se diffusent et se diversifient : la part de la population qui ne se protège pas du tout a diminué de cinq points en cinq ans.

Mais la vigilance ne suffit pas à éviter les escroqueries. Les résultats de l'enquête du CRÉDOC montrent que les internautes les plus vigilants ont une probabilité plus importante d'être victimes de cyberarnaques, probablement car ils ont des usages plus fréquents du Web et sont donc mécaniquement aussi plus exposés. Il est cependant difficile de conclure sur un lien de causalité entre ces deux événements puisque, lors de l'enquête, on ne sait pas si les mesures de vigilance ont précédé ou succédé à la victimisation.

Les plus précautionneux semblent toutefois plus attentifs à la protection de leur anonymat et données personnelles. Ainsi, 94 % déclarent avoir déjà renoncé à installer une application par crainte pour leurs données personnelles. En revanche, ils semblent moins inquiets quant

Les jeunes sont davantage victimes d'escroquerie numérique

Proportion de victimes d'arnaques et de cibles selon l'âge (en %)



Champ : ensemble de la population internaute de 15 ans et plus.

Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations juin 2025.

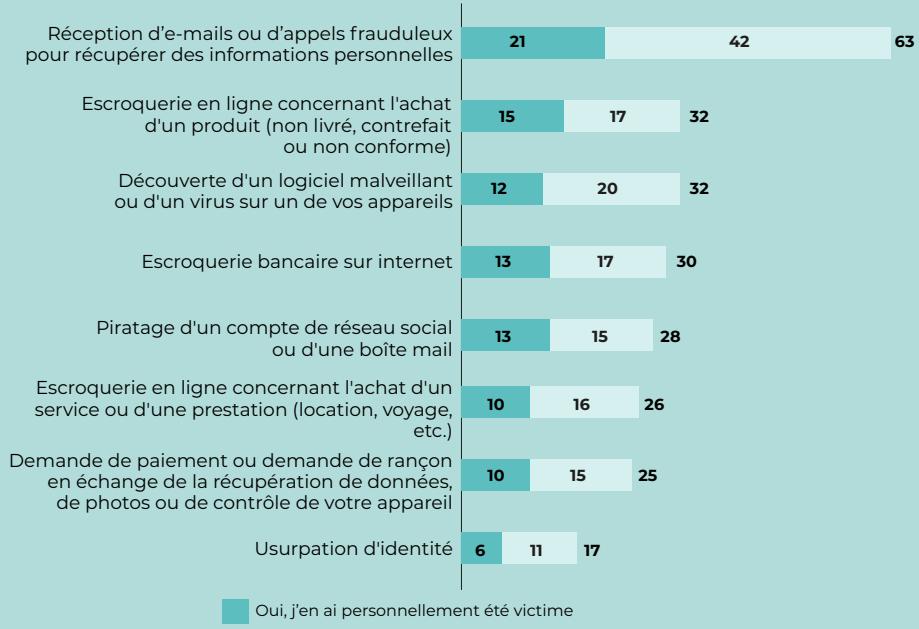
La grande diversité d'attaques et d'arnaques sur Internet

La réception d'e-mails ou d'appels frauduleux suit une tendance à la hausse ces dernières années et se hisse à la première place du classement des tentatives d'arnaques en ligne. Les escroqueries en ligne à l'achat d'un produit ont aussi connu une augmentation en raison de la diffusion de ce type d'achats auprès de publics moins expérimentés et avec la hausse générale des volumes de transactions. Le Service statistique du ministère de la Sécurité intérieure (SSMSI) dénonce également une rapide augmentation des escroqueries et fraudes aux moyens de paiement qui touche en 2025, 30 % d'internautes.

Cette hiérarchie révèle aussi un effet de familiarisation : les menaces les plus répandues sont davantage évitées par les internautes tandis que les atteintes plus rares restent moins identifiées et plus difficiles à contrer.

La réception d'e-mails ou appels frauduleux, de loin l'arnaque la plus répandue

Proportion d'internautes en fonction du type d'arnaques selon qu'ils en ont été victimes ou ont pu s'en rendre compte à temps (en %)



■ Oui, j'en ai personnellement été victime

■ Oui, j'y ai été confronté mais j'ai pu m'en rendre compte à temps

Champ : ensemble de la population internaute de 15 ans et plus.

Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations juin 2025.

aux risques liés aux achats en ligne : 62 % seulement déclarent avoir déjà souscrit à un service de sécurisation des paiements en ligne (comme une carte virtuelle) afin d'éviter de communiquer le numéro de carte habituelle.

Pour leur part, les moins de 25 ans semblent avoir conscience de leur plus grande vulnérabilité et sont les premiers à s'armer contre les arnaques en ligne : 87 % adoptent au moins une pratique de vigilance contre 81 % de l'ensemble des internautes et ils sont ceux qui parviennent le mieux à éviter les attaques, excepté la réception d'e-mails et d'appels frauduleux.

Moins d'une victime sur deux entame des démarches

Parmi la population confrontée à la cybercriminalité, à peine la moitié (48 %) a réalisé des démarches auprès de différents acteurs publics ou privés. C'est plus souvent le cas des personnes qui ont perdu des plumes suite aux attaques (66 %). Ceux qui ont réussi à éviter l'arnaque sont beaucoup moins nombreux à faire un si-gnalement (27 %).

Les démarches se font à peu près dans les mêmes proportions auprès des banques, assurances ou entreprises (32 %), des sites Internet officiels (29 %) et des plaintes et mains courantes en gendarmerie ou commissariat (22 %). Les jeunes adultes, les femmes et les personnes avec des revenus modestes s'engagent davantage dans des démarches.

Le Service statistique ministériel de la Sécurité intérieure (SSMSI) a mis en avant le fatalisme de la population face aux arnaques frauduleuses en ligne en 2023 : la déclaration est jugée « inutile » par 67 % des Français, probablement parce que les auteurs de cyberattaques sont sou-

Des précautions de plus en plus répandues

Bien que les mesures privilégiées pour se protéger ne soient pas toujours suffisantes face aux arnaques en ligne, les pratiques de précautions se sont largement diffusées au sein de la population française depuis 2017. Avec une augmentation de 15 points entre 2017 et 2025, éteindre son téléphone mobile pour éviter d'être tracé constitue l'évolution la plus marquée. Elle est suivie de près par la suppression des cookies et la navigation privée (+ 11 points). Le renoncement à publier ou la sup-

pression d'un message sur un réseau social pour protéger sa vie privée progresse également de 9 points, tout comme le refus à l'achat pour manque de confiance au moment du paiement. En revanche, la souscription à un service de sécurisation de paiement en ligne demeure stable sur la même période.

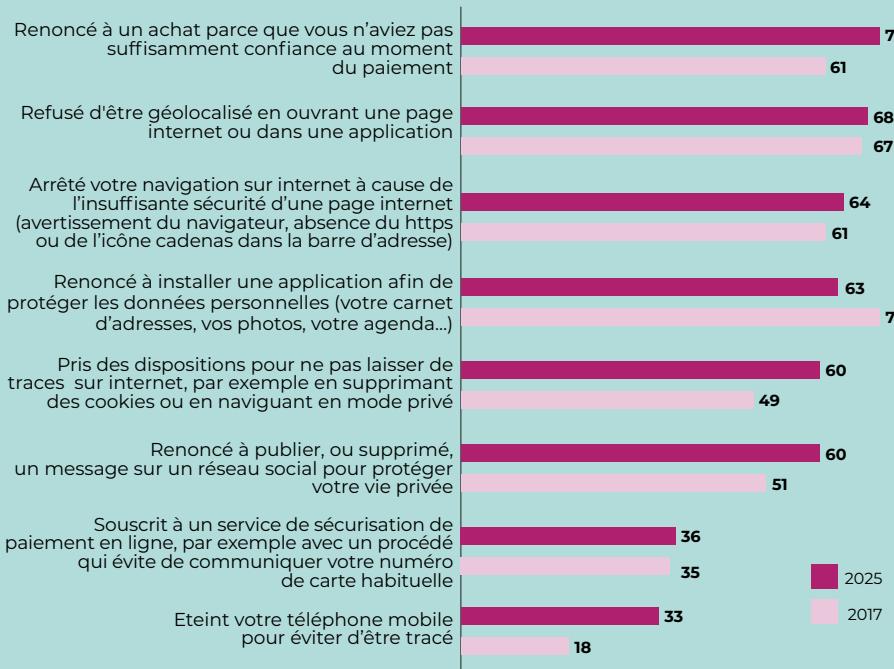
Seul le renoncement à installer une application afin de protéger les données personnelles recule significativement, de 11 points entre 2017 et 2025.

Une tendance à la hausse des précautions depuis 2017

« Il est possible de prendre certaines précautions ou d'adopter certains comportements quand on utilise Internet.

Vous, personnellement, avez-vous déjà... »

(réponses en %)



Champ : ensemble de la population internaute de 15 ans et plus.

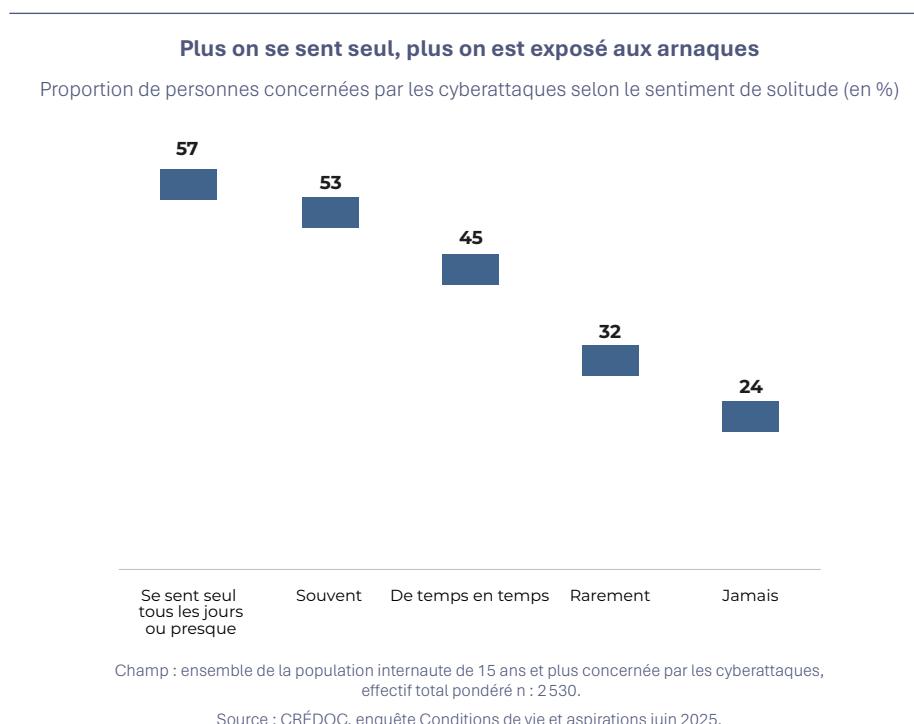
Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations juin 2017 et juin 2025.

vent anonymes et qu'il est difficile de les identifier. En comparaison, seuls 37 % des individus n'ayant pas signalé les faits dans le cas de vols et tentatives de vol avec effraction dans les logements considèrent que cela n'aurait servi à rien. La méconnaissance des sites officiels, un manque de compétences dans les démarches administratives, la procrastination ou une estimation de coûts perçus comme trop élevés en temps et en efforts par rapport aux chances de succès peuvent expliquer qu'une personne sur deux confrontée aux cybermalveillances laisse filer.

Les moins de 40 ans (62 % des moins de 25 ans et 54 % des 25 à 39 ans) sont plus proactifs et entament au moins une démarche ou un recours après avoir été victimes ou cibles d'arnaques ou fraudes en ligne, contre seulement 43 % des 40-59 ans. Les moins de 25 ans ont plutôt tendance à signaler les faits sur Internet (42 %) alors que les 25-39 ans sont plus nombreux à demander réparation auprès de leur banque, entreprise ou assurance (37 %).

Des conséquences psychologiques pour quatre internautes sur dix

Les cyberattaques n'ont pas que des incidences financières ou administratives : 41 % des internautes confrontés à ces attaques (les victimes ainsi que ceux ayant réussi à y échapper) déclarent avoir subi



des conséquences psychologiques à la suite de cet événement. Il s'agit plus souvent de personnes aux revenus modestes (50 %), de jeunes adultes (49 %) et de femmes (43 %). On retrouve ici les profils des personnes qui sont en moyenne, selon les enquêtes en santé publique, plus sujets à une santé mentale dégradée.

Entamer des recours semble s'inscrire dans une démarche de reconstruction personnelle après une cyberattaque : les internautes ayant eu des séquelles psychologiques suite à l'épisode de malveillance ont plus souvent effectué des démarches de recouvrement.

Les données de l'enquête du CRÉDOC pointent aussi un enjeu autour du lien social. En effet, la propension à tomber dans les filets des escrocs en ligne est d'autant plus forte que la personne interrogée exprime un sentiment de solitude. Le lien social, les discussions avec les amis, la famille, les collègues sont autant l'occasion d'échanger de mauvaises expériences qu'un moyen d'être alerté à temps. La solitude peut également inciter certaines personnes à s'aventurer dans des liens avec des inconnus, malheureusement parfois malhonnêtes ou fictifs.

Pour en savoir plus

- *Malgré leurs précautions, quatre Français sur dix ont été victimes de cybermalveillance au cours de l'année écoulée*, Morgane Brenon, Lucie Brice-Mansencal, Patricia Croutte, Sandra Hoibian, Cahier de recherche, n° C359, CRÉDOC, décembre 2025
- *Baromètre du numérique*, édition 2026 pour l'Arcep, l'Arcom, le CGE, l'ANCT, Sandra Hoibian, Lucie Brice Mansencal, Patricia Croutte, Sarah Ndjor Calvet, Morgane Brenon et Arthur

Thomas. Baromètre du numérique 2026 - Rapport

- Rapport annuel sur la cybercriminalité, ministère de l'Intérieur, COMCYBER-MI, 2025. [Rapport annuel sur la cybercriminalité 2025](#)
- *Vécu et ressenti en matière de sécurité*, Service statistique ministériel de la Sécurité intérieure (SSMSI), 2023. [SSMSI - VRS-2023 - BAT WEB.pdf](#)

Méthodologie

Cette analyse est élaborée à partir de la vague de juin 2025 de l'enquête annuelle du CRÉDOC « Conditions de vie et aspirations » réalisée en ligne auprès d'un échantillon représentatif de la population française comprenant 3 000 personnes (enquête en ligne menée avec la méthode des quotas). Cette enquête est menée tous les ans depuis 1978.

Directeur de la publication : Christian Tardivon
Rédacteur en chef : Yvon Rendu

Relations publiques et presse : Jörg Müller | 0140 778532 | E-mail : muller@credoc.fr

CRÉDOC, 142, rue du Chevaleret, 75013 Paris | Commission paritaire n° 2193 | AD/PC/DC | www.credoc.fr

Design graphique : Marlène Dorgny | **Mise en page :** kit-de-com.fr